

MAIRIE DE DOGNEVILLE

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 MARS 2020**

ORDRE DU JOUR

- Dépenses anticipées - Investissement - (RD12)
- Vente de Terrains
- Vote du CA 2019
- Dissolution Budget Eau
- Informations diverses

Présents : Tous les Conseillers en exercice, sauf :

Absents excusés :

Mme QUINOT Francine qui donne pouvoir à M. VOIRY Régis

M. POIROT Geoffrey qui donne pouvoir à M. DOUTRES Bernard

M. LECLERC Yvan qui donne pouvoir à Mme PITET Mireille

M. CUNY Jean-Luc absent non excusé – sans pouvoir

M. DREVET Gilles est arrivé à 18h45

M. LUCHIER Jean-Claude quitte la séance à 20h35 et donne pouvoir à M. DREVET Gilles

Secrétaire de Séance : M. DOUTRES Bernard

Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui pose sa candidature pour être Président de Séance lors du vote du CA 2019.

Mme PITET Mireille est candidate. A l'unanimité elle est élue Présidente de Séance pour le vote des comptes Administratifs 2019.

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- **Approbation Compte de Gestion 2019**

1-COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

- BUDGET COMMUNAL -

<u>COMMUNE</u>	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 211 037.11 €	1 360 677.12 €
RECETTES	1 385 132.32 €	341 883.50 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	174 095.21 €	-1 018 793.62 €
RESULTATS REPORTES 2018	634 687.98 €	697 607.39 €
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	808 783.19 €	-321 186.23 €
DEFICIT FONCTIONNEMENT BUDGET EAU	-20 980.20 €	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT BUDGET EAU		35 777.83 €
RESULTATS DE CLOTURE 2019	787 802.99 €	-285 408.40 €

→ **Déficit de financement de la section d'investissement de : 285 408.40 €**

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des Restes à Réaliser : **1 406.18 €**

Il y a un besoin de financement des restes à réaliser de : -1 406.18 €

Il y a un résultat de clôture en investissement de : -285 408.40 €

Soit un besoin de financement de la section d'investissement de : -286 814.58 €

En conséquence, Affectation à reporter au compte 1068 : 286 814.58 € (285 408.40 + 1 406.18)

Un excédent de fonctionnement de 500 988.41 € (787 802.99 - 286 814.58 €) à reporter au compte 002 et un résultat de clôture d'investissement de -285 408.40 € à reporter au 001 au Budget 2020.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le Compte Administratif 2020 -Budget Communal-, sort de la salle. Sous la présidence de Mme PITET Mireille - Adjoint au Maire, le Conseil Municipal,

APPROUVE et VOTE, le Compte Administratif 2019 du Budget Communal.

Budget Fonctionnement : 10 voix pour - 2 voix contre

Budget Investissement : 10 voix pour - 2 voix contre

- BUDGET EAU -

<u>EAU</u>	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	27 743.20 €	16 944.48 €
RECETTES	3 713.00 €	26 432.00 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	-24 030.20 €	9 487.52 €
RESULTATS REPORTES 2018	3 050.00 €	26 290.31 €
RESULTATS DE CLOTURE 2019	-20 980.20 €	35 777.83 €

→ **Excédent de financement de la section d'investissement de : 35 777.83 €**

Pas d'affectation à reporter au compte 1068,

Un excédent de fonctionnement de -20 980.20 € et un résultat de clôture d'investissement de 35 777.83 €.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le Compte Administratif 2018 -Budget Eau-, sort de la salle. Sous la présidence de M. PITET Mireille - Adjoint au Maire, le Conseil Municipal,

APPROUVE et VOTE, le Compte Administratif 2019 du Budget Eau.

Budget Fonctionnement : 12 voix pour

Budget Investissement : 12 voix pour

- BUDGET FORET -

<u>FORET</u>	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	9 887.53 €	0 €
RECETTES	7 767.55 €	0 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	- 2 119.98 €	0 €
RESULTATS REPORTES 2018	176 438.42 €	27 210.62 €
RESULTATS DE CLOTURE 2019	174 318.44 €	27 210.62 €

→ Excédent de financement de la section d'investissement de : 27 210.62 €

Pas d'affectation à reporter au compte 1068,

Un excédent de fonctionnement de 174 318.44 € à reporter au compte 002 et un résultat de clôture d'investissement de 27 210.62 € à reporter au 001 au Budget 2020.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le Compte Administratif 2019, sort de la salle. Sous la présidence de Mme PITET Mireille - Adjoint au Maire, le Conseil Municipal,

APPROUVE et VOTE, le Compte Administratif 2019 du Budget Forêt.

Budget Fonctionnement : 12 voix pour

Budget Investissement : 12 voix pour

- BUDGET LOTISSEMENT -

<u>LOTISSEMENT</u>	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 461 155.54 €	2 225 668.63 €
RECETTES	2 456 256.88 €	2 461 155.54 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	- 4 898.66 €	235 486.91 €
RESULTATS REPORTES 2018	93 006.02 €	23 729.93 €
RESULTATS DE CLOTURE 2019	88 107.36 €	259 216.84 €

→ Excédent de financement de la section d'investissement de : 259 216.84 €

Pas d'affectation à reporter au compte 1068,

Un excédent de fonctionnement de 88 107.36 € à reporter au compte 002 et un résultat de clôture d'investissement de 259 216.84 € à reporter au 001 au Budget 2020.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le Compte Administratif 2019, sort de la salle. Sous la présidence de Mme PITET Mireille - Adjoint au Maire, le Conseil Municipal,

APPROUVE et VOTE, le Compte Administratif 2019 du Budget Lotissement.

Budget Fonctionnement : 10 voix pour - 2 voix contre

Budget Investissement : 10 voix pour - 2 voix contre

- **2-COMPTES DE GESTION 2019**

Le Conseil Municipal **approuve** les comptes de gestions 2019 du percepteur qui sont identiques aux Comptes Administratifs 2019.

Budget Commune -> Vote par : 10 voix pour - 2 voix contre

Budget Eau -> Vote par : 12 voix pour

Budget Forêt -> Vote par : 12 voix pour

Budget Lotissement -> Vote par : 10 voix pour - 2 voix contre

- **3- DISSOLUTION DU BUDGET EAU**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée Délibérante de la nécessité de prendre une délibération de dissolution du budget eau à la demande de Mme ROBERT trésorière de Thaon les Vosges, puisque ce budget a été transféré à la CAE au le 1^{er} janvier 2020.

Le Conseil **émet un avis favorable** à la dissolution du budget eau.

Vote par : 14 voix POUR

- **4- OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS – BUDGET PRINCIPAL 2020**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Délibérante, qu'à la demande des services de la légalité, il est nécessaire de reprendre la délibération en date du 5 février 2020 concernant l'ouverture anticipée de crédits sur le budget principal 2020, afin de détailler le plus possible les factures d'investissement en attentes de règlement depuis début janvier.

Le Conseil Municipal **Autorise** de nouveau l'ouverture de crédits sur le Budget principal pour régler les factures en attentes pour un montant global de 37 420.82 € (sté ACERE (2 factures : 1868.24 €+1868.24 €) - sté TWP (2 factures : 382.66 €+382.64 €) -sté TISSERAND (26365.50 €) -sté SDEV (6553.54 €) et **Précise** que les crédits seront affectés au compte 2315 du budget principal.

Vote par : 14 voix POUR

- **5- VENTE DE TERRAIN – ROUTE DE DIGNONVILLE**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante, que lors du conseil municipal en date du 2 octobre 2019, il avait été décidé de céder à M. et Mme HUSSER-FRITSCH William une bande de terrain jouxtant leur propriété au prix de 8 euros le m².

Après le passage d'un géomètre, la surface destinée à être revendue s'établit à 200 m².

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Décide de vendre un terrain de 200 m² à M. et Mme HUSSER-FRITSCH William au prix de 8 euros le m² soit 1 600 € le tout.

Vote par : 14 voix **POUR**

- **6- VENTE DE TERRAIN – LOTISSEMENT LES ABBESSES**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante, que M. CHERIFI Kamel souhaite vendre une petite parcelle de terrain lui appartenant soit 22 m². Monsieur le Maire précise que le règlement du Lotissement précise que pour vendre une parcelle de terrain il faut une dérogation au règlement et les membres du Conseil Municipal doivent donner leur accord.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Décide qu'une dérogation sera accordée à M. CHERIFI Kamel afin qu'il puisse vendre sa parcelle de terrain.

Vote par : 13 voix **POUR** - 1 voix **CONTRE**

- **7- VENTE DE TERRAIN – PRES DE L'ETANG BENOIT**

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée délibérante du courrier de Monsieur CONRAUD Jean-Luc, proposant d'acheter pour un montant de 1200 euros, deux parcelles de terrain (références cadastrales : AN85 d'une contenance de 1 446 m² et AN17 d'une contenance de 1 164 m²) situées près de l'Etang Benoît -Lieu-dit le XA et dont il est voisin.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Accepte de céder à Monsieur CONRAUD Jean-Luc les parcelles de terrain précitées au prix de 1 200 € le tout.

Vote par : 14 voix **POUR**

- **- INFORMATIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe :

- De la tenue du bureau de vote lors des élections municipales
- Que la CAE a accordé une subvention à deux administrés pour l'Achat d'un Vélo Electrique.
- Monsieur le Maire donne lecture de quelques DPU.
- Monsieur le Maire remercie toute l'équipe municipale.

La séance est levée à 21 h 15

Vu par Nous, Régis VOIRY, Maire de la Commune de DOGNEVILLE, pour être affiché le 06 Mars 2020 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article de la loi du 5 août 1884.

A DOGNEVILLE, le 06 Mars 2020,

Le Maire,

Régis VOIRY